

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 5 octobre 2020
à 19 h 15**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra en vidéoconférence, le lundi 5 octobre 2020, à 19 h 15.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020 et portant sur le PDI 2021-2030.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1203945014

Adoption de la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2021 - 2030 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1203945014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2021 - 2030 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe, il est recommandé :

1. D'adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2021 - 2030 de l'Arrondissement, celle-ci prévoit des investissements de 4 695 000\$ par année pour un total de 46 950 000\$.
2. De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 144.5 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), au comité exécutif.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2020-09-30 16:12

Signataire :

Guy OUELLET

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION
Dossier # :1203945014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2021 - 2030 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

CONTENU
CONTEXTE

Le présent dossier a pour but l'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme décennal d'Immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Pour ce faire, l'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale nette des dépenses d'investissements de l'arrondissement à 46 950 000 \$ pour les dix prochaines années ou à 4 695 000 \$ par année.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA19 25 0259 - mardi 3 septembre 2019 : Adopter la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2019, 2020 et 2021. Sommaire # 1193945019

DESCRIPTION

L'enveloppe budgétaire consentie à l'arrondissement vise à établir la limite d'emprunt à la charge des contribuables. Le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal prévoit une enveloppe limite de 46 950 000\$. La répartition de cette enveloppe est répartie comme suit :

Budget par programme (en milliers de dollars)

Intitulé Projet		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
34222 - Programme de réaménagement des parcs	Brut	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	10 000
	Fonds de parc (1)	-1 000	-1 000	-1 000	-750	-750	-750	-750	-500	-500	-500	-7 500
50020 - Programme de réaménagement des infrastructures	Brut	3 195	3 195	3 195	2 695	2 695	2 695	2 695	2 695	2 695	2 695	28 450
66180 - Programme de protection des bâtiments	Brut	1 500	1 500	1 500	1 750	1 750	1 750	1 750	1 500	1 500	1 500	16 000
TOTAL		4 695	46 950									

(1) Règlement 12-049 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Les prévisions de dépenses indiquées sont des dépenses nettes.

L'arrondissement disposera, en plus de l'enveloppe de 46 950 000 \$ mentionnée précédemment, des surplus budgétaires non utilisés des années antérieures estimés à 9 000 000 \$ pour réaliser plusieurs projets. Il importe de mentionner que des budgets corporatifs sont également investis dans l'Arrondissement. Ils proviennent de programmes destinés à l'appui aux arrondissements. Les secteurs d'activités sont la réfection routière sur le réseau artériel, les infrastructures souterraines, les équipements sportifs et les terrains de jeux, les parcs et les chalets, la culture et le patrimoine, pour ne nommer que ceux-là. Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation et nous avons déposé notre candidature pour d'autres. La programmation 2021-2030 des services corporatifs sera déposée en novembre prochain aux instances concernées.

Le programme décennal d'immobilisations 2021-2030 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, notamment le réaménagement des parcs, des infrastructures ainsi que la protection et réfections des bâtiments. La portée des projets varie selon les besoins spécifiques à combler. Voici les projets prévus à court terme par programme:

Programme de réaménagement des infrastructures:

- Construction de dos d'âne
- Rue De Bienville
- Rue Gauthier, de Papineau à Des érables
- Initiative de verdissement sur chaussée
- Rue Marianne / Messier
- Rue Napoléon, St-Christophe à St-Hubert
- Place Fleur de Macadam
- Plaque podotactile Place Côteau-St-Louis
- Rue Poitevin entre Rachel et Marie-Anne
- Réfection mineure de trottoirs
- Rue Saint-André entre Sherbrooke et Cherrier
- Ruelles vertes
- Rue St-Christophe entre Roy et Napoléon
- Saillies Intersections Mont-Royal
- Saillies Napoléon / Hôtel-de-Ville
- Terrasse Guindon et Franchère
- Terrasse Roy

Programme de réaménagement des parcs:

- Parc Laurier / Terrain de soccer
- Parc des compagnons de Saint-Laurent

- Parc Albert-Saint-Martin

Programme de protection et réfection des bâtiments:

- Bain Levesque
- Bain Schubert
- Bibliothèque Mordecai
- Bibliothèque Plateau,
- Caserne 26
- Centre du Plateau
- Centre Laurier (Chalet)
- Centre multiethnique
- Centre Saint-Denis
- Chalet Baldwin
- Chalet Saint-Pierre-Claver
- Jardin communautaire - parc Baldwin
- Maison de la culture
- Mise aux normes de l'Aréna St-Louis

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequis afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, au maintien et à l'amélioration de l'offre de service aux citoyens.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'enveloppe budgétaire est fixée par l'Administration municipale.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 sera adopté à la séance du conseil du 5 octobre 2020. Dépôt pour approbation au Comité exécutif des Programmes décennaux d'immobilisations des arrondissements le 4 novembre 2020

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de la direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Josée LÉGARÉ
Secrétaire de direction

ENDOSSÉ PAR

Marie DESHARNAIS
c/d ress. financières et matérielles

Le : 2020-09-08

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Stéphane CLOUTIER
Directeur des services administratifs_ des relations avec les
citoyens_ des communications et du greffe